

PREIGNAC LE MAG

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PREIGNAC — juillet 09



**UN AN APRÈS LES ÉLECTIONS
NOTRE PREMIER BILAN**

www.preignac.fr



L'ÉDITO DU MAIRE



Un an déjà...

Un an seulement !

Il y a un an, en nous accordant votre confiance à une large majorité, vous nous avez confié la plus exigeante des responsabilités. Depuis, nous n'avons eu d'autre ambition que de l'honorer en y répondant par les actes. Tout au long de cette première année, nous avons travaillé, ensemble, avec la volonté de servir Preignac de toute notre énergie. Nous avons commencé à mettre en place les moyens qui lui faisaient défaut en l'absence desquels, le village s'était peu à peu endormi. Nous avons également souhaité instaurer un nouveau rapport avec les Preignacais, fondé sur l'indispensable écoute des attentes, des espérances mais aussi des inquiétudes et des problèmes. Au fil des 12 pages de ce magazine, que nous avons voulu semestriel, vous découvrirez, en toute transparence, le bilan de cette première année de mandature. De nombreuses actions ont été réalisées, d'autres sont en cours, voire en phase d'étude. Enfin, certaines, moins urgentes, sont encore au stade de projet, mais il nous reste encore 5 ans pour les concrétiser et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour vous. En nous engageant dans l'action municipale, nous avons entrepris de faire de Preignac un village dynamique, doté d'équipements et de services répondant à vos besoins, ... Et surtout, un village où il fait bon vivre ensemble. Nous continuerons nos actions dans ce sens tout au long de notre mandat.

Jean-Pierre Manceau

Maire de Preignac et Vice-Président de la CDC de Podensac

SOMMAIRE

BILAN

P 3

Promesses électorales, le bilan un an après

PERSPECTIVES

P 6

Projets 2009, les grandes lignes

TEMPS LIBRE

P 10

Les temps forts des associations

PREIGNAC PRATIQUE

P 12

*Plan canicule, protection contre les vols, flavescence dorée, etc...
Toutes les infos pratiques et les chiffres clés de la commune*

PREIGNAC LE MAG est le journal communal édité par la municipalité de Preignac
1, Place de la Mairie - 33210 Preignac - Tel. : 05 56 63 27 39 - mairie.preignac@wanadoo.fr - www.preignac.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Manceau - Rédacteur en chef : Didier Faugère - Photos : DR
Conception, réalisation et rédaction : S. Delamarre Duboc - Impression : Sauternes Impression à Toulence
Dépôt légal à la parution - Reproduction même partielle interdite - Imprimé sur papier 100% recyclé.

BILAN

Promesses électorales

LE BILAN UN AN APRÈS

Nous l'avions promis... Mais, l'avons nous fait ? Un an seulement après les dernières élections municipales, retour sur notre programme électoral pour une synthèse point par point.

La vie quotidienne

Mise en place d'une borne internet gratuite en Mairie pour aider les Preignacais dans leurs démarches courantes.

Cette borne sera mise en place à la bibliothèque dans le cadre du programme de réseau de lecture publique de la Communauté de Communes (CDC).

Faciliter les démarches administratives et techniques par une aide adaptée des personnels municipaux. Cela passera par une meilleure formation des personnels.

Permis de conduire « transports en commun » pour deux agents, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), Agent chargé de la mise en œuvre de la sécurité (ACMO) pour 2 agents, Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs (BAFD), Validation des Acquis d'Expérience (VAE), Revenu de Solidarité Active, concours de rédacteur et d'adjoint administratif 1^{ère} classe... sont les principales formations dispensées depuis un an.

Mise à disposition d'une boîte à idées.

Mise en place depuis près d'un an de la boîte à idées à la Mairie. Son utilisation dépend de chacun et permet à tous de faire part de son mécontentement ou de ses souhaits.

Créer un poste de « garde champêtre » pour régler les problèmes de voisinage.

La démarche est en cours et la création d'un poste de « garde champêtre » sera effective à l'issue de la formation que l'agent doit suivre et dès lors que les qualifications requises auront été obtenues. Il réglera les problèmes d'incivilités courantes.

S'opposer au départ de la poste.

Fin 2008, à l'issue d'une période de fermeture de 8 jours du bureau de Poste, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une motion. Dans le contexte actuel, l'augmentation de la fréquentation de notre bureau de Poste est d'autant plus importante qu'elle constitue la meilleure chance que nous avons de le garder.

Etude de faisabilité de l'extension des réseaux : tout-à-l'égout, électricité vers le haut Preignac et le quartier Lamothe.

Le maître d'œuvre a commencé son étude et le Conseil Municipal a déjà délibéré pour fixer une enveloppe financière pour l'assainissement. Par ailleurs des devis ont été demandés pour l'enfouissement des lignes basse-tension et téléphoniques.



LA POSTE



La vie viticole

Aider les viticulteurs à se développer par la promotion de leurs produits et la création d'un tourisme viticole.

Une étude est en cours afin de mettre en place une station viti-vinicole pour le traitement des eaux de chais, pesticides et désherbants, etc.



La vie communale



Revoir le plan de circulation et de stationnement car certaines rues sont dangereuses pour les enfants, les personnes âgées et les familles.

Le plan de circulation est fait et inscrit au budget 2009. Il est désormais en instruction auprès des services de l'État.

Embellir les entrées de notre commune et aider à la rénovation des façades de l'habitat ancien.

Au-delà du centre bourg, différents quartiers de Preignac sont également fleuris et la démarche sera poursuivie. Mais l'embellissement de notre commune passe aussi par le respect des règles d'urbanisme et donc par l'obtention d'autorisations de travaux et de permis de construire.

Stopper la dégradation des bâtiments communaux par un audit complet des coûts de remise en état, faire une salle des fêtes digne de ce nom et des salles de réunion conviviales, à la disposition de tous.

L'audit de la salle des fêtes est terminé, celui de l'école a débuté et une étude de programmation, inscrite au budget 2009, est en cours. Différentes associations ont été auditées afin d'évaluer leurs besoins et le local du tennis vient d'être repeint.

Revoir le PLU pour répondre aux aspirations des Preignacais

Il est apparu nécessaire de changer l'affectation de certaines zones et donc de reprendre certains points du PLU. Une révision partielle du POS est d'ailleurs en cours dans le quartier du Haire afin de pouvoir y implanter la future crèche.

La vie associative



Créer un tissu associatif pour tous : clubs informatique, internet, etc.

Actuellement 30 associations sont domiciliées à Preignac. Depuis un an, plusieurs ont vu le jour et proposent de nouvelles activités : Country, Hip-hop, Ateliers des 3 rivières, Ateliers du Fleuve, yoga, bourse aux vêtements, jouets, parents d'élèves, etc.

Aider le tissu associatif existant : club pour les séniors, judo, football, tennis, gymnastique, etc.

Une part significative du budget communal est destinée à soutenir la vie associative communale par des subventions, des aides techniques et matérielles et la mise à disposition de salles.

La vie économique



TETRAPICS.COM
COOPERATIVE DE COMPETENCES
IMAGE & DESIGN CONCEPT

Aider à la création de commerces de proximité.

Création d'un dépôt-vente de meubles, ouverture de la pizzeria, d'une entreprise de maintenance informatique et de vente de matériel, d'un gîte de 16 personnes au château Solon, création d'un plateau d'entreprises orienté architecture, bâtiment et développement durable. D'autres projets sont également en cours.

Dynamiser la zone artisanale et faire en sorte que Preignac soit desservi par l'ADSL haut débit pour faciliter l'implantation d'entreprises.

Bien que les zones d'activités soient de la compétence de la CDC, un secteur spécifique sera prévu dans le PLU. Quant au « haut-débit », la couverture des zones blanches est de la responsabilité du Conseil Général. D'ailleurs, 70 000 € ont été versés, à cet effet, par la CDC au syndicat mixte Gironde numérique.

La vie sociale

Mettre à la disposition des chômeurs un réseau relationnel et des équipements pour faciliter leur réinsertion dans la vie professionnelle.

La commune reçoit régulièrement des stagiaires Preignacais dans le cadre de programmes de réinsertion. Par ailleurs, la relation avec le pôle emploi de l'ANPE a débouché sur le recrutement de 3 personnes pour une durée de 6 mois renouvelable : une est au service technique, une au secrétariat et une à l'école. Il s'agit de Contrats Aides pour l'Emploi, financés à 90 % par l'Etat.

Avoir une politique communale d'aide sociale efficace, à la disposition des familles et du maintien à domicile des personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission de venir en aide aux plus démunis, mais également aux personnes âgées, en les aidant dans leurs démarches pour obtenir une Aide aux Personnes Agées, une place en maison de retraite ou dans une Résidence pour Personnes Agées. Dans ce cadre, mais aussi parce que le contexte économique actuel se traduit par une augmentation de la précarité, une subvention a été allouée au CCAS afin que ses comptes soient bien distincts du budget communal, et surtout, qu'il puisse répondre aux attentes de la population.

Prendre des contacts pour construire une Maison de Retraite à Preignac

Pour ce faire, le Maire accompagné d'adjoints et de conseillers ont visité les maisons de Saint-Macaire et de Targon. Des opportunités sont à l'étude dans le bourg.



La vie des jeunes

Création d'un projet d'animation pour les jeunes en les associant à la démarche.

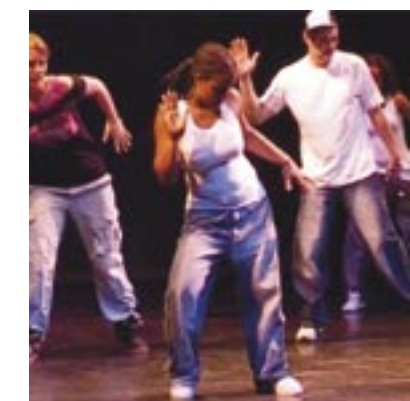
La première étape de ce projet a été franchie grâce la création de l'association « Les ateliers de la main vivante » qui proposent des cours de Hip-Hop et des « soirées jeunes » organisées par les Ateliers des trois Rivières.

Créer une commission petite enfance pour les mères de famille qui travaillent.

Ce projet entrant dans le champ des compétences de la Communauté de Communes, la création d'une crèche à Preignac, sur le site du Haire est programmée.

Développer le soutien scolaire dans la commune.

Grâce à l'UNESCO et à une poignée de bénévoles une aide est apportée aux enfants de la commune. Merci à eux.



La vie démocratique

Gérer la commune avec la participation de tous les Preignacais y compris des non élus.

Les réunions de quartier ont été mises en place. A ce jour, deux réunions par quartier ont déjà été organisées. Parallèlement, d'autres réunions ont été organisées à la Mairie avec les Directrices des écoles, les personnels des écoles, les parents d'élèves et les Présidents d'associations. Enfin, dans le cadre de la mise en place d'une station de traitement viticole, une commission a été créée. Elle est composée de viticulteurs, du syndicat de Sauternes et de l'ODG, mais également de la société de pêche et d'écologistes.

Défendre les intérêts des Preignacais dans l'intercommunalité.

Le projet de création de la crèche à Preignac (à l'école du Haire) est enterriné. En ce qui concerne notre bibliothèque, sa rénovation sera réalisée dans le cadre du projet de réseau de lecture publique. Par ailleurs, depuis cette année, un ALSH accueille les enfants, de la maternelle et de l'école élémentaire, les mercredis et durant les vacances scolaires. Enfin, le retard concernant les travaux de voirie sera rattrapé.



Projets 2009

LES GRANDES LIGNES

Au-delà des promesses électorales, au fil du temps, de la reprise des dossiers, des souhaits des Preignacais et des constatations, certaines actions sont apparues nécessaires. Petit tour d'horizon des projets supplémentaires, en cours et à venir... Et surtout, réalisés sans augmenter les impôts locaux.

Travaux aux écoles

La salle périscolaire est refaite à neuf, la cage d'escalier a été rénovée et les portes repeintes. Cet été, le revêtement des escaliers avec nez de marche, conformément à la loi concernant les handicapés sera refait. Enfin, pour optimiser le fonctionnement de l'ALSH (centre aéré) qui reçoit nos enfants toute l'année le mercredi et pendant les vacances scolaires, des locaux ont été spécialement aménagés. L'enveloppe globale prévue pour ces opérations s'élève à 54 000 € (mobiliers compris) dont une subvention de 9 000 € du Conseil Général. Quant à l'école maternelle, le revêtement de la cour va être refait au mois d'août prochain pour une somme de 30 000 €.



Le bus scolaire et l'accès aux écoles

Le bus scolaire assure deux tournées pour les enfants des quartiers du Haire, Trinquine, Érables, La Côte, Couleyre et du Chem. du Gard. Pour des raisons de sécurité, il est prévu d'aménager un passage protégé entre la place Faubourguet et les écoles.

REPÈRES : le bus scolaire est maintenu à la rentrée 2009

Le parking des écoles

Il va faire l'objet d'une rénovation qui prendra en compte la sécurité des petits. Une somme de 75 000 € est inscrite au budget et des subventions seront demandées. Parallèlement, un nouveau plan de stationnement est à l'étude car la marche arrière sur le parking est dangereuse.



Un square pour les enfants

Preignac dispose désormais d'un square, situé devant l'ancienne école maternelle, avec jeux pour les enfants. Les travaux entrepris pour ce nouvel espace dédiés aux petits preignacais, ont été réalisés par les personnels communaux et ont coûté 25 000 € (démolition des garages, et achat des jeux). La première tranche qui consistait à planter le gazon, la jachère fleurie avec bordures type paddock et à installer le premier jeu ainsi que des tables et des bancs est terminée.

REPÈRES : d'autres jeux seront installés d'ici fin 2009

L'achat d'un nouveau véhicule

La municipalité possède actuellement 2 véhicules légers datant respectivement de 1982 et de 1998. Le plus ancien sera prochainement remplacé par un « Kangoo » commandé récemment.



Création d'un skate park

Souhaité par les jeunes Preignacais, ce projet a fait l'objet de nombreuses demandes, exprimées grâce à la boîte à idées. Une étude de faisabilité a donc été lancée par la municipalité en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde.

REPÈRES : créer un espace sportif pour les ados.

Préparer le site pour la future crèche

Après Illats et Portets, la CDC a choisi Preignac pour implanter un nouveau multi-accueil. Cette structure sera édifiée à l'ancienne école du Haire où seront aussi rénovées les salles existantes pour les associations. Des travaux, à la fois de démolition et de rénovation sont prévus pour un montant de 100 000 €. Ils feront par ailleurs l'objet de demandes de subventions.



Le renouveau de Sanches

Le site de Sanches a été entièrement nettoyé et les souches d'arbres ont été déterrées. Des poubelles ont été installées ainsi que 5 tables avec des bancs pour les piques niques au bord du Ciron. Pour faire de ce site agréable et ouvert à tous, un véritable lieu de vie et de détente, un boulodrome a été mis en place. Nous comptons sur le civisme de toutes et tous pour que ce lieu, qui est entretenu régulièrement par l'association Adichats, reste propre et ne subisse pas de dégradations.

REPÈRES : le site est entretenu tous les 15 jours



La réhabilitation de la Rotonde

La Rotonde (ancienne école maternelle) doit également être réhabilitée. Dans ce cadre, une somme de 40 000 € a été inscrite au budget pour l'étude des travaux à réaliser.



L'embellissement du village

Le fleurissement de la commune s'étend progressivement à de nouveaux quartiers. Dès 2010, de nouveaux bacs à fleurs vont être disposés dans le village. Par ailleurs, les grilles des monuments aux morts ont été repeintes. Quant aux croix du Puch et d'Arrançon, elles ont été nettoyées et fleuries. Enfin, Place Peyrouitic, les massifs ont été réaménagés.

REPÈRES : l'objectif est de fleurir tout Preignac

Zoom sur ...

L'ASSAINISSEMENT



Station Viti-Vinicole

Soucieuse de préserver la qualité de l'environnement, la commune a décidé de mettre en place une station Viti-vinicole. Elle sera destinée aux viticulteurs de l'appellation « Sauternes-Barsac » et elle n'aura pas d'impact sur le budget communal.

La première réunion, organisée le 1^{er} avril, a prouvé l'intérêt du projet puisqu'elle a fédéré, entre autres, des membres de la Chambre d'Agriculture, 80 viticulteurs et des représentants du Syndicat du Sauternes et de l'ODG (Organisme de Défense et de Gestion). Après enquête et discussions sur le bien-fondé d'une telle structure, la mise en place de cette station a été largement approuvée. Nous avons donc poursuivi la démarche en rédigeant le cahier des charges et en programmant l'étude de faisabilité. La mise en concurrence est en cours et notre objectif est, si possible, de finaliser la construction en 2010.

Station d'épuration

Elle est désormais en aux normes. Les travaux de mise en place de l'autocontrôle de la station d'épuration et de l'augmentation du nombre des lits de séchage des boues sont maintenant terminés. Ces opérations ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale et maîtrise d'œuvre de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt. Les travaux, d'un montant de 300 000 €, ont été financés en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence Adour Garonne dont les subventions totales attribuées se sont élevées à 150 000 €.

L'assainissement des quartiers

Les quartiers concernés par cette opération, d'un montant de 530 000 € (dont 230 000 € en emprunt), sont, par ordre de priorité, le quartier Lamothe, le Haire, Bouyréou et le Moulin de Lamothe. La réunion de

lancement de l'opération s'est tenue le 28 mai à la Mairie et fin juin, le diagnostic était finalisé. L'étude se poursuit normalement et devrait être terminée fin octobre. A ce moment l'appel d'offres, pour choisir l'entreprise qui réalisera les travaux, sera lancé.

Quant au bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre de l'opération d'assainissement, notre choix s'est porté sur le cabinet Merlin parce qu'il a de nombreuses références dans le domaine et qu'il était le « mieux disant ».

L'objectif est de débiter les travaux dès le 1^{er} trimestre 2010, et nous mettons tout en œuvre pour cela.

Sécuriser des stations de relevage

La commune est équipée de onze postes de refoulement vers la station d'épuration. Ces postes conditionnent le bon fonctionnement du réseau. Certains, comme celui de l'école, n'étaient plus aux normes. Il a depuis été refait et les autres le seront également. Parallèlement, la commune ne possédait ni de détecteur de sulfure d'hydrogène (H₂S) qui est un gaz mortel, ni de systèmes antichutes. Afin de garantir à nos agents une sécurité maximale pendant les opérations de maintenance, 20 000 € ont été prévus au budget pour l'acquisition de ces équipements.

Désormais, toutes les interventions nécessitant de descendre dans les cuves de réception des eaux usées se feront en sécurité.

Que faire de la Maison du Vigneron ?

Afin de réaliser un espace de vie centré autour de la Mairie et des commerces installés au cœur du bourg, il a été décidé, après consultations, de lancer une étude avec le CAUE pour déterminer le meilleur projet. Dans ce cadre, une partie des dépendances seraient démolies et la hauteur des murs nettement diminuée pour créer un jardin d'agrément. L'opération, d'un montant de 45 000 € est inscrite au budget 2009.



Carrefour du cimetière

Pour la nécessaire mise en sécurité de cette intersection il a été décidé, après études, d'opter pour un plateau traversant qui obligera les véhicules à ralentir aux abords du carrefour. Une enveloppe de 45 000 € a été votée. Le conseil Général a attribué une subvention d'un montant de 13 000 €.

REPÈRES : les travaux seront réalisés en juillet prochain

Les aménagements à la Mairie

L'aménagement de l'ancienne salle du Conseil Municipal se termine. L'étage a été rénové et une partie a été transformée pour y faire 2 bureaux et des placards de rangement. Les travaux d'aménagement s'élèvent à 65 000 € mobilier inclus et ont bénéficié d'une subvention de 9 600 € du Conseil général. Enfin, les toilettes jouxtant la Mairie ont été carrelées et repeintes.



Le cimetière

Les travaux actuellement en cours au cimetière portent sur le relevage de 64 tombes, la réalisation d'un ossuaire et d'un columbarium de 12 places. Le montant de l'opération s'élève à 60 000 € dont 38 000 € de subventions.

REPÈRES : les travaux ont débuté le 19 juin dernier

L'éclairage public

L'éclairage de points « noirs » dans les quartiers Bataney, le Tapissier, rue Gemin et carrefour de la côte est inscrit au budget pour un montant de 4 000 € déduction faite de la subvention de 800 €. Parallèlement, nous souhaitons profiter des travaux d'assainissement dans certains quartiers pour poursuivre l'enfouissement des lignes téléphoniques et basse-tension dans le village.



Rénovation de l'Eglise

La toiture et la charpente de la sacristie doivent être remaniées pour préserver le bâtiment. Toutes les démarches administratives ont été réalisées. Les travaux d'un montant de 40 000 € (dont une subvention de 15 000 €) seront engagés dès que les Bâtiments de France auront donné leur accord. La cloche et la pendule sont en réparations.

REPÈRES : la cloche de l'église a été entièrement rénovée

Les temps forts DES ASSOCIATIONS



Gymnastique Volontaire et Amitié

La saison actuelle se terminant, les séances de gymnastique volontaire reprendront le mardi 1er septembre et se poursuivront, sans interruption, jusqu'au 30 juin 2010. Afin de répondre aux attentes de toutes, deux formules sont proposées.

CONTACT : 05 56 76 23 04 - nadine.etchevers@wanadoo.fr

Preignac's Country Boots

Dans le cadre de ses activités l'association Preignac's Country Boots a proposé le 6 juin dernier des stages de danse suivis d'un bal country. Après, le quartier du Haire, c'était au tour du centre Bourg de vivre à l'heure américaine, lors de la prestation des danseurs de l'association pour la Fête de la Musique.

CONTACT : 05 56 63 30 24 - preignacscountryboots@gmail.com



Les Ateliers des Trois Rivières

Festi Rencontres, Halloween, rencontre avec le Père Noël, Pâques à Malle, soirée jeunes, soirée karaoké, sortie culturelle à Bordeaux, ateliers littéraire, conférences débats, repas, concerts, pièce de théâtre, Fête de la Musique, Ciné-Cité,... Les manifestations organisées par les Ateliers des Trois Rivières rassemblent et fédèrent un large public.

CONTACT : 05 56 76 86 29 - lesateliersdestroisrivieres@laposte.net



Football Club Barsac - Preignac

L'édition 2009 de la randonnée pédestre nocturne organisée par le Football Club Barsac-Preignac a rassemblé 680 participants. Le beau temps associé à un circuit apprécié par la grande majorité des participants ont contribué au succès de cette manifestation très attendue.

CONTACT : 05 56 63 50 78

Les Ateliers du Fleuve

Café-rencontres le 3^{ème} mardi du mois au bar le Psyké et à la Rotonde, concert au château Pierre Saint-Maxime, conférence sur « l'eau et ses enjeux en Sud-Gironde », stage d'arts plastiques, les Soirées du Fleuve ... Les activités proposées par les Ateliers du Fleuve sont diversifiées et accessibles à tous.

CONTACT : 05 56 76 77 87 - ateliers.du.fleuve@free.fr



Les Baroudeurs du Sauternais

Cette année la Raisin d'Or accueillera le 8 novembre prochain 3 000 VTT et 1 000 marcheurs. Les parcours (25, 45 et 60 km pour les VTT et 15 km pour les marcheurs) permettront de sillonner le vignoble du Sauternais, mais également de découvrir ses plus beaux châteaux qui seront ouverts pour cette occasion.

CONTACT : 05 56 76 17 28 - www.baroudeursdusauternais.org

Le Bouzig Preignacais

Le 17 mai et pour la deuxième année consécutive, le Bouzig Preignacais a organisé son concours de pêche et un vide-grenier sur le site de Sanches. Cette année, 104 pêcheurs adultes et 38 jeunes âgés de moins de 12 ans ont participé au concours. L'après-midi, 21 équipes de 3 pêcheurs ont clôturé cette journée au milieu des exposants et des chineurs.

CONTACT : 05 56 63 30 80 - www.federation-peche-gironde.com



PLANNING DES MANIFESTATIONS

JUILLET

6 au 12 : bourse aux Vêtements et jouets - salle des Fêtes.

14 : Apéritif Républicain offert à la population sur le site de Sanches à partir de 18h30.

17 : Festes Baroques à l'église.

18 : Cinésite - Château Bastor Lamontagne (Ateliers des Trois rivières).

PREIGNAC LE MAG - juillet 09 - P10

AOÛT

24 - 30 : bourse aux vêtements et aux jouets - salle des Fêtes.

SEPTEMBRE

13 : vide-grenier - stade (Bybe).

OCTOBRE

4 : vide-grenier - stade (Comité des Fêtes).

16 au 18 : 2^{ème} Edition des Festi-rencontres (Ateliers des Trois Rivières).

17 au 18 : Portes ouvertes des châteaux dans les Graves.

24 au 30 : bourse aux vêtements et jouets - Salle des Fêtes.

31 : fête HALLOWEEN - salle des Fêtes (Ateliers des Trois Rivières).

NOVEMBRE

7 et 8 : portes ouvertes des châteaux en Sauternais.

8 : la Raisin d'Or (Les baroudeurs du Sauternais).

DÉCEMBRE

12 : soirée théâtrale - salle des Fêtes (Comité des Fêtes).

12 et 13 : marché de Noël - stade (APPE).

Toutes les informations concernant les manifestations sont consultables sur le site internet de Preignac.

www.preignac.fr Rubrique Agenda

PREIGNAC LE MAG - juillet 09 - P11

Les bonnes pratiques à adopter AVANT LES VACANCES D'ÉTÉ



Prendre soins des plus fragiles

En prévision du plan canicule ou du plan communal de sauvegarde de la commune, les personnes âgées, handicapées, ou souffrant de pathologies lourdes (dialyse, insuffisance respiratoire,...) peuvent, si elles le souhaitent, se faire répertorier à la Mairie. L'équipe du CCAS pourra ainsi les aider, si besoin, et notamment en cas de panne ERDF. Enfin, n'oublions pas qu'il est du devoir de tous que de veiller sur les plus fragiles d'entre nous.

Contact secrétariat Mairie : 05 56 63 27 39



Prévention contre les cambriolages

Depuis le début de l'année, le département de la Gironde a enregistré une hausse de près de 29 % des cambriolages. Preignac n'est pas épargné. Afin de compléter l'action des services de sécurité et informer un large public, la Préfecture de Région diffuse un communiqué de prévention rappelant les règles essentielles de sécurité. Ce document est consultable à la Mairie, téléchargeable sur le site internet de Preignac et sur celui de la CDC. Enfin, si vous partez en vacances, il est conseillé de signaler votre période d'absence à la Brigade de Gendarmerie de Podensac.

www.preignac.fr - www.cc-podensac.fr - Gendarmerie : 05 57 98 10 40



Flavescence dorée et autres dégâts

En raison des dégâts causés par les lapins et du danger que représente la flavescence dorée, les propriétaires de parcelles soit non-entretenuées soit sur lesquelles subsistent des pieds de vignes ou des repousses doivent en communiquer les références cadastrales au secrétariat de la Mairie afin que les mesures adaptées soient prises.

Contact secrétariat Mairie : 05 56 63 27 39

PREIGNAC EN CHIFFRES

2201 habitants, soit une augmentation de 7,3 % depuis 1999.

905 ménages soit 13,3 % de plus qu'en 1999.

52,6 % de la population résident à Preignac depuis plus 10 ans.

30,8 % des Preignacais sont venus s'y installer il y a moins de 5 ans.

13,2 km² de superficie.

39 commerçants et entreprises, 14 artisans et 45 viticulteurs.

30 associations.